

RETRAIT DU PROJET DE LOI SUR LA RÉFORME TERRITORIALE NON AU SCHÉMA PARIS - YVELINES - SEINE AVAL

La réforme territoriale, c'est selon le secrétaire d'Etat Mr Vallini, une économie de 11 à 28 milliards d'euros sur les collectivités locales. La loi du 27/01/ 2014 dite loi métropole vise à la disparition des communes par l'absorption de leurs compétences dans de grandes agglomérations. En Ile de France, cela impose de regrouper Paris et la petite couronne au 1er janvier 2016. Pour la même date, en grande couronne, elle rend obligatoire la création d'intercommunalités d'au minimum 200 000 habitants. Le schéma proposé par le préfet de région prévoit des intercommunalités dont l'une de 800 000 habitants allant du 91 au cœur du 78, une autre de plus de 400 000 habitants dans la Vallée de la Seine de Mantes à Poissy.

Les conseils municipaux se sont prononcés sur ce projet de restructuration :

Communauté Seine et Vexin : 14 conseils municipaux sur 17 ont donné un avis défavorable.

CAMY : 30 communes sur des 35 ont donné un avis défavorable.

Communauté de communes des Côteaux du Vexin, idem.

Des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent contre ce projet.

-Victoria Chakarian-Bavage, conseillère municipale à Mézy sur Seine : *«Comment faire connaître les besoins et à qui s'adresser lorsque le pouvoir est confié à une institution complexe et éloignée et non plus à un homme proche de nous, élu au suffrage universel et auquel on peut demander de rendre des comptes ? C'est bien de la question de la démocratie qu'il s'agit».*

-Ghislaine Senée, maire d'Evécquemont déclare : *«Une intercommunalité doit être choisie et non subie, elle doit être partagée par le plus grand nombre. Or, les avis donnés par les communes de Seine Aval montrent déjà la forte réticence de bon nombre d'élus municipaux à rejoindre un périmètre aussi vaste».*

-Marc Jammet, conseiller municipal de Mantes la Jolie : *«Je suis foncièrement contre cette réforme parce qu'elle remet en cause la souveraineté des communes et la proximité des élus avec les habitants. Elle se traduirait immédiatement par une augmentation des impôts locaux et de nouvelles privatisations».*

-Jean Delarue, Sylvie Lauffenburger et Mounir Satouri dans une lettre ouverte à leurs collègues des Mureaux : *«l'intégration d'une commune dans une agglomération de plus de 250 000 habitants transférerait de facto la maîtrise du plan local d'urbanisme à l'agglomération. Cela contribuerait à ébranler la cohésion de nos territoires au moment où nos concitoyens nous montrent leur besoin de conserver des services publics locaux de qualité et alors que les communes et les départements répondent à ces besoins de solidarité et de justice sociale».*

-Un syndicaliste : *«Cette réforme se traduira pour les fonctionnaires territoriaux par des milliers de suppressions d'emplois, des menaces sur les acquis sociaux et sur les statuts».*

Nous voulons que les protestations qui se développent partout soient entendues.

C'EST LA RÉPUBLIQUE ET SES FONDEMENTS QUI SONT VISÉS.

Poursuivons la mobilisation contre la réforme territoriale.

Nous proposons aux syndicats de la Fonction publique territoriale, à la population, de s'associer à notre démarche pour refuser cette logique de redécoupage à marche forcée qui éloigne l'élu du citoyen.

RÉUNION PUBLIQUE : VENDREDI 23 JANVIER 2015 À 20H

Salle SRV, 24 avenue Paul Raoult aux Mureaux.

Marc Jammet, Jean Delarue, Ghislaine Senée, Victoria Chakarian-Bavage animeront la réunion.

POUR LE LIBRE CHOIX DES COMMUNES À ORGANISER LEUR INTERCOMMUNALITÉ !

Retrait du projet du Préfet de région et de son intercommunalité de plus
de 400 000 habitants dans la Vallée de la Seine !